

La tempérance à Métis-sur-Mer

Alexander Reford

Volume 55, numéro 3 (193), décembre 2018, mars 2019

Histoires enivrantes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89491ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Reford, A. (2018). La tempérance à Métis-sur-Mer. *Magazine Gaspésie*, 55(3), 23–25.



Chez Donat.

Collection Les Amis des Jardins de Métis

LA TEMPÉRANCE À MÉTIS-SUR-MER

Les étés en bordure du Saint-Laurent offrent de multiples occasions de prendre l'apéro entre amis et en famille, et de pique-niquer sur les rives avec une bonne bouteille de vin. Cela n'a pas toujours été le cas à Métis-sur-Mer où les attitudes à l'égard de la consommation d'alcool ont considérablement changé au cours des deux derniers siècles.

Alexander Reford

Directeur, Jardins de Métis

Bien que les premiers colons venus d'Écosse en 1818 soient probablement trop pauvres pour se payer de l'alcool, le seigneur John MacNider garde une réserve pour des occasions spéciales dans ses manoirs de Grand-Métis et de Petit-Métis. Nous le savons parce que le journal intime d'Angélique MacNider de juillet 1822 décrit sa déception de découvrir, à son retour à Métis, que les bouteilles de vin et de porto de leur cave brillent par leur absence. Les quelques bouteilles qui restent ont été vidées de leur contenu et remplies d'eau. Les MacNider ont peut-être été les premiers à apporter du vin à Métis, mais ils ne sont pas les derniers.

S'ALLIER CONTRE L'ALCOOL

Avec la création des paroisses adjacentes à Métis, notamment Sainte-Flavie en 1829, Saint-Octave en 1855 et Baie-des-Sables en 1869, Métis se retrouve encerclée de communautés majoritairement catholiques et francophones. Malgré de profondes divergences théologiques et des querelles occasionnelles à propos de l'éducation et du mariage, le curé de Saint-Octave et le ministre presbytérien de Métis ont trouvé un terrain d'entente dans la lutte contre l'alcool. Ils utilisent librement la chaire pour déplorer l'alcool et forment des associations (distinctes) de tempérance pour encourager les paroissiens à prendre l'engagement

de s'abstenir de boire. Ils incitent également les représentants du gouvernement à sévir contre le commerce de l'alcool et les comportements répréhensibles qui l'accompagnent.

L'ACCÈS À LA BOISSON

Les équipes de construction du Chemin de fer Intercolonial dans les années 1870 ont amené de nouvelles réalités, dont la facilité d'accès à l'alcool. Pendant la construction, des centaines de « terrassiers » vivent dans des camps adjacents à la ligne ou en pension dans des villages. Ils travaillent dur pour de maigres salaires, et manifestent périodiquement un certain besoin



Manoir seigneurial MacNider, à l'embouchure de la rivière Mitis, vers 1840.

James Renwick
Bibliothèque et Archives Canada. C-000916

de boire. « On m'assure que des désordres ne régnaient pas ici avant l'ouverture des travaux des Chemins de fer », rapporte le curé de Sainte-Flavie en 1872. L'année suivante, le problème a empiré : « Il y a deux hôtels non licenciés et dans l'un desquels on détaille des boissons fortes sans gêne et à tous les demandants... ensuite veillées, danses et réunions des jeunes gens des deux sexes surtout pendant l'hiver. »¹. La consommation d'alcool est malsaine, mais elle est aggravée de plus belle par son association avec des péchés beaucoup plus grands, comme le sexe avant le mariage ou le fait de traverser la frontière dure qui sépare les catholiques et les protestants.

LE MOUVEMENT DE LA TEMPÉRANCE

La cause de la tempérance a trouvé des sympathisants tant dans les confessions catholiques que protestantes. Le Cercle canadien Lacordaire, fondé en 1915, a de nombreux homologues au Canada protestant, comme l'Union chrétienne des femmes pour la tempérance. Il s'agit de puissantes organisations qui jouissent d'un vaste soutien et qui exercent une influence considérable sur les politiciens à tous les niveaux.

Plusieurs militants de la tempérance passent l'été à Métis, dont John

Dougall, propriétaire du *Montreal Witness*, qui n'hésite pas à se servir des pages de son quotidien pour dénoncer le fléau qu'est l'alcool et promouvoir la cause de la tempérance. C'est peut-être à cause de son influence que le premier hôtel de Métis, le Turriff Hall, s'annonce fièrement comme un « hôtel de tempérance ». Mais le village compte aussi les résidences estivales de trois familles dont le gagne-pain se trouve ainsi menacé, soit les Molson, les Dawes (brasseurs de la bière Black Horse à Lachine) et les Seagram (distillateurs de Waterloo, en Ontario).

En 1918, le mouvement de tempérance a donné lieu à l'adoption de lois partout au Canada pour interdire ou restreindre la vente des spiritueux, du vin et de la bière. Le Québec est l'endroit le moins enthousiaste à légiférer sur la question de ces restrictions. En réponse au mouvement de prohibition, la province crée plutôt la Commission des liqueurs de Québec.

ARRESTATIONS DE CONTREBANDIERS

Ne disposant pas de quai, Métis n'a jamais été un paradis pour les contrebandiers. Baie-des-Sables et Grand-Métis offrent un accès plus facile. Le village voisin, Price, compte plusieurs contrebandiers notoires.

Mais lorsque la prohibition a restreint la vente d'alcool en Ontario et aux États-Unis, Métis est devenue un véritable champ de bataille. Les journaux rapportent la « saisie des liqueurs » à Métis dans les granges locales, stockées par les contrebandiers pour la distribution et la vente.

Le calme bucolique de Métis, déserté par la plupart de ses résidents à la fin de l'été, cache une communauté bénéficiant d'une surveillance informelle assidue du quartier. James Arthur Mathewson, avocat et politicien (défait par Camillien Houde aux élections municipales de Montréal en 1930), est parmi ceux qui surveillent le village où sa famille a passé l'été depuis les années 1850. En juillet 1931, il écrit au maire de Métis (traduction libre) : « Cecil Turriff a sous-loué le Chalet bleu à un homme en visite qui est réputé faire du commerce de contrebande. Bien sûr, nous avons mis un terme à cela. Je viens de recevoir un rapport selon lequel la situation a été traitée de manière satisfaisante par la police. »².

Les rapports des journaux laissent entendre que les contrebandiers y ont un pied à terre. En juin 1931, Sunny White, un résident de Métis, et un acolyte de Matane nommé Wilson sont impliqués dans une fusillade à Cap-Chat avec deux officiers du Service préventif de la Commission des liqueurs. Ils font pleuvoir des balles sur les inspecteurs Alfred Bilodeau et Zéphirin Verreault et leur véhicule stationné. On décrit Sunny White comme étant le « chef d'un clan de contrebandiers ». Criminel chevronné, il a plusieurs pseudonymes et un long casier judiciaire, dont trois années au pénitencier de Kingston. Il est appréhendé à Rimouski alors que son complice est arrêté à la résidence de Sunny White à Métis. Toutefois, la capture d'un contrebandier du Massachusetts à Métis en 1932 suggère que même avec la condamnation de Sunny White, les contrebandiers sont toujours présents.

En effet, James Cyr, de Cambridge au Massachusetts, est arrêté à Métis

Beach pour trafic illégal d'alcool. Il est condamné à 300 \$ d'amende et à trois mois d'emprisonnement. « L'on croit avoir mis la main sur l'un des membres d'une bande organisée de bootleggers américains dont les allées et venues étaient surveillées depuis quelque temps déjà. Les fréquentes visites de Cyr du côté canadien étaient épiées, mais jamais, jusqu'au présent, l'on avait réussi à mettre la main sur lui. En fouillant son automobile, hier, les officiers de la Commission des liqueurs, agissant sous les ordres du major Braun Langelier, ont découvert 125 gallons de liqueurs alcooliques qui venaient de toute évidence des États-Unis. »³

L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE DÉFAVORISÉE

Métis a résisté en continuant de restreindre la vente d'alcool à l'intérieur des limites de son territoire, refusant une demande de l'entrepreneur Donat Falardeau de Mont-Joli pour obtenir un permis de la Commission des liqueurs pour vendre de l'alcool à son hôtel Chez Donat, situé à l'entrée du village. Ces restrictions se sont poursuivies pendant une bonne partie des années 1960 et ont peut-être contribué à la disparition de l'industrie hôtelière au centre de Métis. Aux abords du village, des

bars comme le Jolly Roger et l'Hôtel Les Boules prospèrent.

Le mouvement de tempérance a perdu de sa vigueur politique et s'est discrètement évanoui dans l'ombre. Aujourd'hui, la mention de la tempérance et des hôtels de tempérance fait rire dans cette communauté estivale, où la bière et le vin coulent librement lors des événements et où l'heure de l'apéro a toujours sa place en fin de journée.



VERSION ANGLAISE

Notes

- 1 Archidiocèse de Rimouski – Sainte-Flavie : Rapports annuels, 1872 et 1873.
- 2 Lettre de James Arthur Mathewson à W. R. Macdonald, 14 juillet 1931.
- 3 *Le Soleil*, 11 novembre 1932.

Turriff Hall.
Collection Les Amis des Jardins de Métis

